



JOURNAL DE L'ENTREPRISE

AVANT PROPOS

« Le journal de l'entreprise » bimestriel n'est pas sorti fin avril, pas que nous n'avions pas de sujet où que nous souhaitons l'arrêter, mais tout simplement le fait que Marie-Anne MIOLANNE qui a en charge la mise en forme du magazine, attend un heureux événement et a dû s'arrêter précipitamment pour raison de santé. Rassurez-vous, tout le monde va bien et sa remplaçante Myriam a rapidement repris le flambeau pour vous proposer de nouveau les infos qui vous sont chères.

EDITORIAL

**E
D
I
T
O
R
I
A
L**

Le développement durable on en parle sans toujours savoir ce que c'est. Pour faire simple, le développement durable vise à concilier le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Si le concept est louable, son application au quotidien en est tout autre.

- L'objectif du développement économique peut se résumer par la recherche de profit et donc un but de rentabilité.
- L'objectif d'équité sociale fait appel à des valeurs humanistes et de justice ayant pour but que demain soit meilleur qu'hier.
- L'objectif de la protection de l'environnement nous ramène au civisme et respect d'autrui ayant pour but de projeter nos actes dans le futur et cela sans conséquences.

Vous le voyez, ces trois objectifs très différents comportent de nombreux points de discordances qui ne sont pas faciles à concilier et sur lesquels plusieurs années seront nécessaires pour faire évoluer les mentalités.

Prévenir plutôt que guérir, vivre mieux aujourd'hui tout en préparant demain, se développer tout en préservant le développement des générations futures.

Pour ce faire, nous devons utiliser ce sujet comme une formidable opportunité d'innover, d'imaginer et de créer y compris de la richesse, donc de la valeur économique.

Voilà ce à quoi je vous propose d'adhérer pour les prochaines années et dont nous aurons fréquemment l'occasion de reparler.

Patrick MEUNIER

SOMMAIRE

 EditorialP1	 Sécurité P4 à 6
 Flash sur l'EntrepriseP2 à 3	 Qualité P7 à 8
 Véhicules et enginsP3	

JOURNEE DE L'ENERGIE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Comme chaque année le SIEGA et EDF consacrent une journée sur l'énergie, en invitant les délégués de la Sologne Bourbonnaise.



Les délégués de la Sologne Bourbonnaise
Représentants des communes

La commune de CHASSENARD a accueilli en salle polyvalente ces délégués ainsi que les entreprises intervenantes sur cette zone.

Face à un public composé d'élus délégués des trente communes concernées, les différents intervenants ont évoqué les sujets qui les incombaient aux syndicats primaires d'électrification en détaillant chaque zone, les évolutions et les projets avec exposé et discussions sur les grandes orientations générales.

Lors de cette journée on notait la présence du Président du SIEGA Monsieur ESVAN, Monsieur LENOIRE, Directeur du SIEGA, Monsieur COULON, Ingénieur et responsable des travaux sur cette zone ainsi que la présence des représentants EDF.



Membres dirigeants et organisateurs réunis
à cette occasion

L'après midi, malgré une météo peu favorable, nous avons visité en compagnie de Monsieur BERGERIS, maire de CHASSENARD, l'enfouissement des réseaux d'énergie et de télécommunications du bourg, réalisé par L'ENTREPRISE ELECTRIQUE.

On notera l'importance de ce chantier dont le montant de l'investissement s'élève à 391 835 euros TTC.

Respectueux de l'impact environnemental, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier s'emploie depuis plusieurs années et ce de manière progressive à dissimuler les réseaux électriques.

Pour la réalisation du Bourg de CHASSENARD il a fallu prévoir :

- Le remplacement du poste EGLISE en le centrant dans le Bourg.
- L'utilisation de 300 m de câble HTA, 1 700 m de câble BTA, 1 000m de branchement, 800 m de câble d'éclairage, 2 000 m de tranchée, 30 chambres Télécom, 2 300 m de tubes Télécom, et la mise place de 18 foyers lumineux.

Xavier BARON



Des candélabres chassent les toiles



Poste de transformation avec mur de soutènement
Mur en élévation en béton coulé.

LES MARCHES OTENUS

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE
DE LA CREUSE

Marché 2004 – Reconductible en 2005 et 2006

350 000 € / an

ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
DE LA VILLE DE ROYAT

Marché mai 2004 – Reconductible en mai 2005 et mai 2006

60 000 € / an

Etudes et améliorations des mise à la terre pour
RTE NORD OUEST (Centre-Poitou)

Marché 2004 – Reconductible en 2005 / 2006 / 2007

200 000 € / an

Améliorations des mise à la terre pour
EDF AVEYRON-LOZERE

Marché 2004 / 2005

150 000 € / an

Patrick Meunier



VEHICULES ET ENGIN



SECTEUR SAINT-FLOUR

Pare choc avant de DAILY HS (circonstances inconnues)

Remplacement complet

Coût : 457,48 euros

TOTAL MARS à MAI
dépendances anormales
457.48 EUROS

Dépenses anormales

Denis Pouillard



LES UNS ET LES AUTRES



*Stéphanie et Nicolas LIARD
Ont la joie de nous annoncer
la naissance le 27 mars 2004 de leur fils*

MATEO



Corinne Brousse

SECURITE : ANNEE 2004

De janvier à avril 2004

GROUPES	Visites Chantier	Accidents de Trajet	ACCIDENTS DU TRAVAIL			ACCIDENTS VEHICULES	
			Accidents avec Arrêt	Nbre Jours Arrêt	Accidents Sans Arrêt	Avec Tiers	Sans Tiers
Direction, Bureaux et Administratifs							
Centre de LANGEAC	8			121			
Centre de SAINT-FLOUR	8						
Equipes des TERRES							
Centres de TAUVES et MONTBOUCHER	2						
Centre de CLERMONT-FERRAND	7					1	
S.E.E.P.	6						
Centres de DECIZE et LAPALISSE	4						
Centre de MARVEJOLS							
TOTAL ENTREPRISE	35	0	0	121	0	1	0

Les Accidents de trajet ne sont pas décomptés dans les accidents de travail

POUR MEMOIRE	Taux fréquence	Taux gravité
Année 2003	26,24	1,88
Année 2004	0,00	1,77

De janvier à avril 2004 : pas d'accident

Nous espérons la continuité du ZERO accident jusqu'à la fin de l'année

Suite à un presque accident de nacelle survenu le 31 mars 2004 dans une entreprise du groupe :
Nous ne pouvons que rappeler la note de service sur le port du Harnais de nacelle.

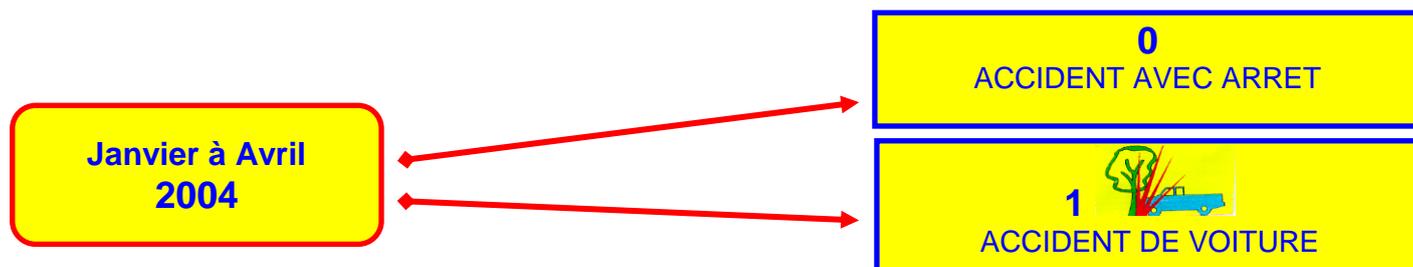
Le port d'un harnais et de sa longe, qui a fait l'objet de préconisation,
prend toute sa justification

Cette note sera affichée dans les dépôts

Je permettrai pour conclure de vous citer les paroles du P.D.G. de VINCI :

« La sécurité n'est pas l'affaire de tous, c'est l'affaire de CHACUN »

Antoine ZACHARIAS



Claude POUZADOUX

EVALUATION DES RISQUES

2^{ème} partie

DOCUMENT UNIQUE

DECRET 2001 – 1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs

Ce décret impose à l'employeur de transcrire dans un document unique le résultat de l'évaluation des risques auxquels sont confrontés les personnels.

On entend par évaluation des risques, l'inventaire des risques propres au métier, liés à l'activité de l'entreprise ou à son environnement, mais aussi des mesures de prévention pour la sécurité et la santé des personnels.

L'évaluation des risques n'est pas une fin en soi. Elle trouve sa raison d'être dans les actions de prévention qu'elle va susciter.

A l'entreprise, l'étude des postes de travail, par le Responsable Sécurité et le CHSCT nous a permis de mettre au point notre document en juillet 2002.

Identification des activités de l'entreprise et des processus par activité

Quels sont les différents métiers, activités de l'entreprise ?

Description par processus et poste de travail des situations de travail

Que font les acteurs des processus ? Avec quels moyens, matériels, ressources ?

Dans l'entreprise il a fallu décomposer notre activité en métier

I – RESEAUX SOUTERRAIN
II – RESEAUX AERIENS
III – ECLAIRAGE PUBLIC
IV – Etc...

et à l'intérieur de chaque activité des sous activités

I – RESEAUX SOUTERRAIN
A – Génie civil
1. Confection de fouille
B – Pose coffrets
1. Pose coffrets sur socle
2. Pose coffrets encastrés

Etablir la description réelle de la situation de travail.

Vous constaterez l'étude faite ci-après qui nous a amené à fournir des échelles alu pour monter ou descendre des tranchées, remplacement des harnais, casque à visière...

Cette étude sera communiquée aux Responsables Chantier dans le cadre d'une journée sécurité et ensuite sur les chantiers dans le cadre d'une demi-journée par agence.

Ce document est « vivant », il nous appartient de le faire évoluer dès qu'une information nouvelle apparaît sur un risque identifié ou sur un risque nouveau.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Claude POUZADOUX

1. DESCRIPTION D'UNE ETUDE FAITE A L'ENTREPRISE ELECTRIQUE

1 / 4 – Confection d'une tranchée : processus I-A-1

DESCRIPTION DE LA SITUATION DE TRAVAIL	
Que fait (font) l'(les) opérateur(s) ?	Avec quels moyens et quelles ressources ?
2 opérateurs font une tranchée de profondeur 1M pour y poser un câble électrique. Arrivée sur le chantier repérage et balisage du chantier. Stationnement des véhicules correct. A l'aide du plan chantier on trace sur le sol les canalisations existantes qui sont enfouies dans le sol. Ensuite Un des opérateurs découpe l'enrobé à la scie à moteur thermique sur les côtés de la tranchée. Un conduit le tracto pour creuser, l'autre est dans la tranchée pour suivre afin de surveiller si le tracto n'accroche pas une conduite (eaux, gaz PTT, Elec.....). Le tracto vide son godet dans le camion en attente. La personne qui est dans la tranchée sort ou descend de la tranchée plusieurs fois (descente = saut ? ? ?). Le chauffeur du tracto descend de son engin pour voir dans la benne du camion ascension par la roue ? ? ? descente = saut ? ? ?	<p>Main-d'œuvre Quelles caractéristiques, avec quelles compétences, qualification, expérience, ... ? M.O qualifiée, formation, Habilitation, Autorisation de conduite. Chaque chauffeur d'engin a reçu une formation pour les catégories qu'il a le droit de conduire.</p> <p>Avec quoi ? (Machine, outil, ...) Tracto-pelle / Camion benne / Scie à enrobé à moteur thermique / Outillage à main : pelle, pioche...</p> <p>Avec quel(s) types de Matériau(x) et ou produits ? Matériaux se trouvant dans la fouille : terre, pierres, Sable</p> <p>Dans quelle organisation collective ? (Méthodes, travail posté, décalé, travail à la tâche, répétitif...) Travail collectif en équipe (2 ou 3 personnes) 1 sur tracto, 1 pour le camion, 1 dans la tranchée travail suivant plan chantier « BON POUR EXECUTION » C.C.T.P., procédures qualité, GUIDE TECHNIQUE, contraintes client</p> <p>Dans quel environnement (Milieu, atelier, chantier, en hauteur, conditions atmosphériques, ...) Chantier, Intempéries, sous-sol encombré de canalisations (eaux, gaz, PTT, Elec....) Travail en ville ou sur route Travail en campagne</p>

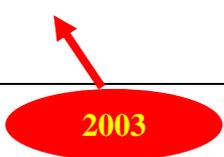
2. IDENTIFIER LES RISQUES

2 / 4

IDENTIFICATION EVALUATION DES RISQUES	
Identification «qualitative » des phénomènes dangereux	Evaluation « quantitative » des risques (voir tableau 1)
Chute de plain-pied ou avec dénivellation (descente ou sortie de tranchée) Chute en descendant du tracto Le non port des E P I Blessure	
Tracto : Passage du godet plein au-dessus de la personne qui est dans la tranchée : * Chute de pierres du godet * Rupture d'un organe ou panne Respect des distances avec les canalisations aériennes ou enterrées RISQUE DE CONTACT Camion benne : * Coincement des doigts dans les ridelles * Ascension dans la benne Scie à enrobé : Bruit blessures, carburant Chute en descendant du tracto	
Chutes de pierres dans la tranchée	
Eboulement	
Chute d'un tiers dans la tranchée Accident de circulation d'un tiers Prise d'initiatives si plan incomplet ou manque de renseignements	

3. MESURES DE PREVENTION EXISTANTES ET A REALISER

3 / 4

IDENTIFICATION ET EVALUATION DES MESURES DE PREVENTION EXISTANTES		IDENTIFICATION ET EVALUATION DES MESURES DE PREVENTION A REALISER	
Mesures de prévention existantes	Evaluation de la qualité des mesures de prévention existantes (tableau 2)	Mesures de prévention à réaliser	Evaluation de la qualité des mesures de prévention à réaliser (tableau 2)
Personnel habilité : recyclages réguliers Formation à la sécurité électrique UTE C18-510 Formation à la conduite en sécurité => autorisation de conduite E.P.I. fournis par l'Entreprise : casques chaussures... Trousse à pharmacie dans chaque véhicule mise à jour dès que besoin		Sensibilisation permanente sur le port des EPI Etude d'une échelle pour descendre dans la tranchée	
Port du casque et EPI Contrôle engins par organisme extérieur et entretien Par garage Camion : ridelles hydrauliques et échelles d'ascension benne intégrées Scie : carter de protection port de casque anti-bruit Formation conduite en sécurité Extincteur dans chaque véhicule et bidons marqués.			
Blindage si prof > 1.30m ou si terrain instable			
Barriérage autour du chantier : délimitation de la zone de travail, passages pour les piétons Arrêt de circulation : feux Chaque équipe dispose d'un tél portable pour contacter le responsable d'études en cas de problème			



SYSTEME QUALITE/ENVIRONNEMENT

SYNTHESE DES FICHES DE NON CONFORMITE – MARS à MAI 2004

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	M. DE-RIBIER	954	Les têtes de câbles, du poste du Lotissement le moulin à coltine sont en défaut	Les agents EDF interviennent, ils constatent qu'un dénudage de câble n'est pas à la bonne longueur. La connexion est en défaut. Le personnel EDF réalise une nouvelle tête de câble.	Une sensibilisation est faite à l'équipe intervenante concernant les côtes de dénudage des câbles et la bonne utilisation du matériel de manchonnage.	634 euros	Pas concerné
ETUDE	M. DUBOIS	151	Le Chef d'Equipe constate que les dernières modifications du client SIEGA ne sont pas sur le plan définitif du chantier Liernolles.	Les travaux sont réalisés conformément à la demande du client et du responsable d'affaires.	Afin de bien inclure dans le plan toutes les modifications du client, il faut numéroter toutes les fiches du dossier d'étude. Le contrôle final du plan + le dossier deviennent alors efficace.	152 euros	Pas concerné
MAGASIN	M. ALARY	329	Les inscriptions de repérages sur 2 tourets de câble de 4 x 16 alu, sont illisibles. Le repérage des phases n'est pas possible.	Un autre approvisionnement est réalisé par SELECOM avec un câble conforme.	Le fabricant confirme le problème et réalise une action corrective. Le distributeur réalise un contrôle visuel à réception du câble de ce fabricant.	1 322 euros	1 322 euros
CHANTIER	M. FERNANDEZ	778	Les crosses et mâts EP LUDEC ne se montent pas. Nous sommes obligés de planter les mâts sous les lanternes pour ne pas retarder la finition des trottoirs.	Nous effectuons la pose des crosses et lanternes avec une semaine de retard suite à la livraison de crosses adaptables aux mâts.	Le fabricant confirme un problème de diamètre de mât et mène une action corrective en usine.	1 269 euros	1 269 euros
ETUDE	M. JOUBARD	1122 1123 1115	Perte de temps sur les extensions BTS VIGOUROUX et RUHNE à cause d'un manque d'éléments sur les plans.	Recherche des données avec les personnes concernées.	<u>Extension VIGOUROUX</u> : Dans le cas où nous avons déjà fait des travaux sur le secteur, il faut mettre le plan de recollement dans le dossier chantier. <u>Extension RUHNE</u> : En cas de coordination de travaux, mettre les coordonnées des intervenants.	456 euros	Pas concerné
ETUDE	M. JOUBARD	1113	<u>Extension BTS VALETTE</u> : Déplacement d'un camion et d'une mini-pelle, alors que la tranchée est réalisée par une autre entreprise.	Aucune, nous réalisons le déroulage des câbles dans la gaine pour le branchement.	L'agent d'étude doit informer le responsable du chantier lorsque des changements sont faits par le client.	152 euros	Pas concerné
CHANTIER	M. JOUBARD	0004	Le tracé de la tranchée n'a pas été réalisé conformément au plan pour l'extension COUDERT.	Reprise de la tranchée comme indiqué sur le plan.	Le plan fait partie de la procédure travaux, elle doit être respectée. La dérogation n'est acceptable que si elle est validée par le responsable chantier.	696 euros	Pas concerné
TOTAL						4 681 €	2 591 €

ETAT DE SYNTHESE DES FICHES DE DYSFONCTIONNEMENT

DYSFONCTIONNEMENT INTERNE DE MARS à MAI 2004			
NATURE	EMETTEUR	FICHE	COUTS
<i>MAGASIN</i>	M. FROMAGE	759	73.00 €
<i>MAGASIN</i>	M. GELY	652	73.00 €
<i>GARAGE</i>	M. POUILLARD	Dépenses anormales	457.48 €
TOTAL			603.48 €
DEGATS AU TIERS CHANTIER			COUTS
Conduite d'eau cassée à St Jean de Blagnac (33)			162.00 €
Conduite d'eau cassée à Camarsac (33)			189.00 €
Casse d'une gouttière à Clairavaux (23)			199.00 €
Casse d'une conduite d'eau à St Priest (42)			147.00 €
Casse d'une conduite d'eau à Montenay S/Loire (03)			63.00 €
Casse d'une conduite d'eau à St Flour (15)			61.00 €
TOTAL			821.00 €

COUT DE LA NON QUALITE de MARS à MAI 2004 :

6 105.48 Euros

LA QUALITE
un voyage sans fin

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
18, Rue de la Gantière - BP 324
63009 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
Comité de Rédaction, Réalisation : Myriam BIERRET
Rédacteurs: Les salariés
Impression : Chaumeil Repro
Tirage : 280 Exemplaires